

**Arrêté du 25 août 2021 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Limoges**

**NOR : JUSB2126234A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur Yann GOTTSCHALK, secrétaire administratif, en sa qualité de régisseur titulaire à la cour d'appel de Limoges.

**Article 2**

Madame Charlène GUITARD, secrétaire administrative, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire à la cour d'appel de Limoges.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 25 août 2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité  
professionnelle,

Aude TORCHY

